

Point de vue. Driss KHROUZ.

2 M.

Le Fonds Mohammed VI pour l'investissement.

Les richesses des nations se créent dans l'entreprise. L'entreprise est une organisation sociale dans laquelle le capital et le travail sont organisés en vue d'atteindre cet objectif.

Le travail est d'abord un ensemble de savoirs-faire, de méthodes de production et de mise en valeur des matières premières, d'intrants et d'ingénieries.

Le capital, dans ses composantes immobilières, technologiques, ingénieries, brevets et management, est la résultante de l'investissement.

Plus les sciences et les technologies avancent, plus la métamorphose entre capital, savoir et travail s'opère et s'approfondit.

Dans le plus fantastique des procédés de production de richesses, seul le savoir humain permet de valoriser les matières et de créer des richesses.

Derrière les nanotechnologies, les intelligences artificielles et autres découvertes qui remplacent le travail humain direct, il y a, en amont, le travail cristallisé et pas seulement scientifique. Tout est question de dosage, de positionnement et de conception des finalités.

On oublie souvent que l'économie politique est d'abord fille de la Grande Bretagne du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle et qu'elle est fondamentalement d'éthique protestante. Elle est rebelle par essence aux luxes, aux injustices, à l'ostentation, au voyeurisme ; elle est austère et s'inscrit dans la cohésion sociale, le mérite, l'effort, le risque, l'engagement social et le bien-être individuel. Une économie de majorité contre celle de privilèges et de rentes.

C'est dans les pays du nord de l'Europe et en Allemagne que cette éthique portée par le libéralisme anglais, conceptualisée par les fondateurs, notamment Adam Smith et David Ricardo, et dont Max Weber a fourni la cohérence sociologique. Le partenariat travail –capital a fait le succès du capitalisme et constitue la matrice de l'entreprise et de l'investissement.

L'investissement dans les sciences, l'enseignement, les formations, les technologies, les services publics de base, d'une part, et les infrastructures nécessaires, d'autre part, constituent des préalables à tout développement sociétal.

Il n'y a pas alors d'antinomie entre travail et capital : Le salaire et la sécurité professionnelle rémunèrent le travail, l'épargne est rémunérée par l'intérêt et le capital par le profit.

Les partenaires sociaux sont représentés et organisés dans les comités d'entreprise. La négociation est à la base des questions liées au droit du travail. Les associations professionnelles se concertent et revendiquent.

L'Etat, qui se distingue des uns et des autres, représente l'essence légitime de toute la société, avec la mission de réguler l'ensemble des acteurs.

L'investissement est loin de cette vulgate colportée depuis des siècles et qui en fait le seul apanage des riches, des dividendes et des superprofits spéculatifs. Il en est ainsi dans les pays où l'économie capitaliste de marché fonctionne globalement selon des mécanismes marchands institutionnalisés et où l'Etat, garant de la loi, protège la justice et corrige, dans l'intérêt de tous, les répartitions des richesses, les conflits sociaux et veille au respect des règles de jeu.

Ailleurs, dans d'autres cultures qui se réfugient derrière ce qu'elles revendiquent comme leurs « spécificités » pour consolider des systèmes économiques injustes et iniques, les jeux et les enjeux sont autres !

Ce n'est pas l'investissement en soi qu'il faut interpellier alors, mais bien le système culturel et social dans sa globalité.

L'investissement est d'abord un acte culturel, social et politique qui agit par des instruments et des mécanismes économiques, financiers, technologiques et managériaux.

L'investissement est un cadre d'action, il ne détermine pas lui-même ses finalités socio-politiques.

C'est dire toute la portée stratégique que peut revêtir le Fonds Mohammed VI pour l'investissement, dont Sa Majesté vient de nommer le directeur général.

Crée sous forme de société anonyme, son capital initial est détenu intégralement par l'Etat. L'ouverture du capital aux autres actionnaires peut atteindre 49%, « à condition que la part de chaque organisme ne relevant pas de l'Etat n'atteigne pas 33 % du capital dudit fonds. ».

Ce fonds souverain est doté d'un capital de 45 milliards de dirhams, dont 15 milliards débloqués par le budget de l'Etat et 30 milliards seront levés « auprès d'investisseurs institutionnels nationaux et internationaux. »

Ce montage institutionnel permettra à l'Etat de garder le contrôle de la décision finale, en étant l'actionnaire majoritaire ou en ayant la minorité de blocage.

Sa mission est de 'booster' l'investissement et d'assurer la relance post-Covid. Il a pour objectif de contribuer, d'une part, au financement des grands projets structurants en stimulant la création d'entreprises par financement direct, avances, prêts et développement de « fonds semi-autonomes » et, d'autre part, via des « fonds sectoriels ou thématiques » au capital de PME.

Le périmètre d'intervention de cet instrument de développement est vaste et couvre un grand nombre de domaines et de secteurs dont certains sont stratégiques et à haute valeur ajoutée. On y retrouve, notamment, la restructuration industrielle, l'innovation, les infrastructures, l'agriculture et le tourisme et bien entendu la promotion des petites et moyennes entreprises.

Le Fonds est conçu essentiellement comme un levier déterminant pour orienter le développement économique dans lequel le rôle de l'Etat est d'impulser, encourager, initier et créer les conditions favorables susceptibles d'attirer les engagements structurels profonds et importants des investisseurs privés nationaux et internationaux.

Il ne s'agit pas d'un remake des entreprises publiques d'antan, « objets budgétivores occultés ».

Le Maroc a déjà connu d'autres expériences de fonds, ou de banques d'investissement et de participations, avec les multiples filiales des établissements publics, dont le fameux rapport McKinsey en 1974 et le rapport coordonné par Abdellatif Jouahri, ministre des finances en 1980, ont effectué les analyses. Il y a eu aussi le BEPI (Bureau d'Etudes et de Participations Industrielles), la BNDE (Banque Nationale de Développement Economique) et l'ODI (Office de Développement Industriel). Tout cela paraît bien loin et pourtant marqueur de la question qui nous concerne avec ce nouveau fonds.

Autres contextes, autres institutions. Les espoirs sont permis et la mobilisation une urgence.

Dans le nouveau contexte politique, institutionnel et managérial du Maroc, il est permis d'espérer que ce fonds réussisse à amorcer l'activité dans des secteurs à fort potentiel, à servir d'appui aux initiatives privées et publiques dans plusieurs secteurs stratégiques pour le Maroc, à encourager l'investissement privé à sortir de ses espaces de confort, spéculatifs, sans risques et protégés et finalement à relever les capacités de l'économie nationale.

Puisse l'investissement public servir de catalyseur et ouvrir les voies pour que les richesses financières et patrimoniales nationales et internationales se transforment en créations d'entreprises, d'emplois, de richesses et de profits pour le développement social, gage de la croissance économique, de la stabilité politique, de la cohésion sociale, de la liberté et de la démocratie.

29 octobre 2022.